

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 08 mars 2010, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum :

La Mairesse : Pauline Ouimet
Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis,
Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Robert Nault

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

**Résolution n° 063-03-2010
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR
08 mars 2010 - 19 H**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - a) Séance ordinaire du 8 février 2010;
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Registre des comptes à payer au 28 février 2010;
 - b) Registre des comptes à payer au 8 mars 2010;
 - c) Registre des salaires du 31 janvier au 27 février 2010;
 - d) Rapport de la secrétaire-trésorière - directrice générale - Délégation de compétence;
 - e) La Mèreveille – couches lavables;
 - f) La Fondation CHDL – CRHV – Demande de commandite;
 - g) -
 - h) -
 - i) Centre canin Ménard – Offre de services pour pérenniser le service de fourrière;
 - j) CLD – Fonds étudiants solidarité;
 - k) UMQ – Éthique dans le milieu municipal;
 - l) -
 - m) Offre de services de madame Luce Proulx – Municipalités dévitalisées;

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Rapport de monsieur Robert Leclair concernant le colloque sur la sécurité civile;
- b) Ministère de la Sécurité publique – Démarche de planification des interventions en cas de rupture de barrages de la rivière du Lièvre;
- c) Achat d'un défibrillateur pour le service incendie;

6. TRANSPORT

- a) Rapport frais Télébec – chemin du Cerf;
- b) Télébec – Formule d'engagement – chemin du Cerf;
- c) Hydro-Québec – Formule d'engagement – chemin du Cerf;
- d) -
- e) Rapport de la rencontre du comité de voirie 16 février 2010;
- f) Recommandations de l'inspecteur en bâtiment et environnement – dossier Hamilton Tappin;
- g) Mise en demeure Geneviève Gaudreau-Tappin et Hamilton Tappin;
- h) Achat de chlorure de calcium;
- i) Lettre de démission de monsieur Jacques Valiquette, chauffeur-opérateur;

7. HYGIÈNE DU MILIEU

- a) Informations du représentant à la RIDL;
- b) Information concernant le centre de tri Tri-Centris;

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) -
- b) Lettre de démission de monsieur Christian Massé, inspecteur en bâtiment et environnement;
- c) Offre d'emploi – Inspecteur en bâtiment et environnement;
- d) -
- e) Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle – Modifications aux règlements d'urbanisme;

9. LOISIRS

- a) -
- b) Engagement de crédit de 400 \$ pour l'engagement de la firme Adaptarégion inc. pour la présentation de demandes de subventions pour l'aménagement du parc de la Biche;
- c) -
- d) Résolution mentionnant les budgets disponibles pour le développement de nos parcs municipaux;
- e) -
- f) Club des Loisirs de Lac-du-Cerf – Bilan et état des revenus et dépenses au 31 décembre 2009;
- g) Emploi-Québec - Demande de subventions salariales;
- h) Cours pour le transport d'un passager sur VTT – demande l'utilisation du terrain au bout de la patinoire;

10. CULTURE

- a) -
- b) Achat d'ordinateurs pour la bibliothèque municipale;
- c) Carrefour Bois-Chantants – Subvention au Festival classique des Hautes-Laurentides;

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

- a) Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement – programme d'aide financière aux projets à caractère environnemental;
- b) COBALI – Campagne de distribution d'arbres 2010;
- c) Recommandations de Table locale de concertation quant aux interventions forestières sur les terres publiques situées sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf;

12. AVIS DE MOTION

- a) Avis de motion – Projet de règlement 275-2010 modifiant le règlement 273-2010 déterminant les taux, le délai et les modalités de paiements des taxes foncières, compensations pour le service d'enlèvement et de transport des matières résiduelles, des tarifications pour le financement des services la Sûreté du Québec et le financement de la quote-part de la MRC d'Antoine-Labelle en trois (3) versements pour l'exercice 2010;
- b) –
- c) –

13. RÈGLEMENTS

- 14. VARIA
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

Résolution n° 064-03-2010
Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2010

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2010.

ADOPTÉE

Résolution n° 065-03-2010
Registre des comptes à payer au 28 février 2010

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 28 FÉVRIER 2010			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
I1000059			1 500,00 \$
M1000060	à	M1000065	1 731,94 \$
I1000066	à	I1000067	1 829,99 \$
M1000068	à	I1000089	40 014,57 \$
C1000090	à	C1000116	10 308,44 \$
TOTAL			55 384,94 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 066-03-2010
Registre des comptes à payer au 8 mars 2010

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 8 MARS 2010			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M1000117	à	M1000126	4996,98 \$
TOTAL			4996,98 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 067-03-2010
Registre des salaires pour la période du 1^{ER} AU 27 FÉVRIER 2010

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 1^{er} au 27 février 2010, se totalisant à 16 375,05 \$. Chèques numéro D1000035 au D1000068.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010,

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Résolution n° 068-03-2010

Rapport de la secrétaire-trésorière/directrice générale - délégation de compétence

Il est proposé le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière/directrice générale :

SAISIE DES ENGAGEMENTS			
AU 26 FÉVRIER 2010			
Numéro des bons d'engagement			Total
ENB1000017	à	ENB1000028	2866,01 \$
TOTAL			2866,01 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

La Mèreveille – Projet d'aide à la famille en matière d'achat de couches lavables

Invitation à participer au projet d'aide à la famille en matière de couches lavables.

La Municipalité de Lac-du-Cerf ne participera pas à ce projet.

La Fondation CHDL – CRHV – Demande de commandite

Invitation au 19^e souper bénéfique, sous la Présidence d'honneur de monsieur Yves Généreux, maire de la municipalité de Nominique, pour la Fondation CHDL –CRHV, qui se tiendra le 1^{er} mai 2010, à 18 h, au gymnase du Centre de services Rivière-Rouge.

La Municipalité de Lac-du-Cerf ne commanditera pas cet événement.

Centre canin Ménard – Offre de services pour pérenniser le service de fourrière

Le Conseil municipal refuse cette offre de service.

CLD – Fonds étudiants solidarité

Transmission d'un document par courriel, le 26 février 2010, par madame Céline Beauregard du CLD concernant le Fonds étudiant SOLIDARITÉ travail du Québec s'adressant aux employeurs des secteurs suivants:

- Les organisations syndicales;
- Les organismes à but non lucratif du secteur communautaire et/ou entreprise d'économie sociale;
- Les coopératives;
- Les petites entreprises des secteurs primaire, manufacturier et tertiaire, y compris le tourisme, ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions \$ et comptant moins de 10 ans d'existence.

Résolution n° 069-03-2010

Éthique dans le milieu municipal

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard, entend déposer dans les prochaines semaines un projet de loi portant sur l'éthique dans le milieu municipal;

ATTENDU QUE le projet de loi devrait prévoir plusieurs obligations pour les municipalités, dont l'obligation d'adopter un Code d'éthique contenant une base commune et minimale de comportements fautifs et un régime de sanctions applicables par un commissaire à l'éthique qui relèverait de la Commission municipale;

ATTENDU QUE ce commissaire aurait un pouvoir d'enquête et d'application de ses décisions, avec un pouvoir de révision à la Cour supérieure;

ATTENDU QUE les municipalités devraient également se doter de répondants à l'éthique;

ATTENDU QUE l'UMQ est favorable au développement et à la promotion d'une culture éthique forte incluant une formation obligatoire pour tous;

ATTENDU QUE l'Union a de nombreuses réserves sur les intentions gouvernementales de vouloir judiciariser l'éthique en mettant en place une structure quasi judiciaire de surveillance, car il existe déjà des tribunaux pour s'assurer que les manquements à l'éthique soient sanctionnés;

ATTENDU QU' il n'est pas démontré que la confiance des citoyens est renforcée par une judiciarisation de l'éthique;

ATTENDU QUE le projet de loi 48, *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale*, qui prévoit des règles d'éthique pour les députés et ministres, n'a pas encore été adopté;

ATTENDU QUE selon ce projet de loi, seul un député peut porter plainte contre un autre député, alors que pour le monde municipal, tout citoyen aurait ce pouvoir et que c'est l'Assemblée nationale, par une décision prise par les 2/3 de ses membres, qui pourrait appliquer une sanction recommandée par le Commissaire à l'éthique alors que pour le monde municipal, le commissaire aurait un pouvoir de sanction;

ATTENDU QU' en matière d'éthique, il ne devrait pas y avoir deux poids, deux mesures et qu'en ce sens, les mêmes règles devraient s'appliquer aux élus provinciaux et aux élus municipaux;

ATTENDU QU' il est important que le monde municipal fasse connaître rapidement sa position à l'égard du dossier d'éthique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Lac-du-Cerf demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'adopter pour les élus municipaux, les mêmes règles d'éthique et les mêmes mécanismes de régulation de l'éthique que celles qui seront adoptées pour les élus provinciaux;

QUE les codes d'éthique des élus municipaux et des élus provinciaux soient adoptés en même temps;

QUE cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire, au député provincial du comté et à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

Résolution n° 070-03-2010
Offre de services de madame Luce Proulx – Municipalités dévitalisées

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal rencontre madame Luce Proulx, en soirée si possible, pour discuter du programme d'aide pour les municipalités dévitalisées et de rembourser ses frais de déplacements, si applicables.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport de monsieur Robert Leclair concernant le colloque sur la sécurité civile

Dépôt du rapport de monsieur Robert Leclair concernant le colloque sur la sécurité civile qui s'est tenu les 17 et 18 février 2010.

Ministère de la Sécurité publique - Démarche de planification des interventions en cas de rupture de barrages de la rivière du Lièvre

Les travaux de planification de la campagne reprendront dès ce printemps. La municipalité de Val-des-Monts, qui assure la gestion financière du projet, nous informe que toutes les contributions municipales ont été reçues. Afin d'alimenter les travaux du sous-comité sur la communication du risque SCCR, le ministère demande de mettre à jour nos Plans particuliers d'intervention PPI et de leur faire parvenir avant le 21 juin prochain.

Ce document a été transmis à monsieur Robert Leclair, coordonnateur des mesures d'urgence.

Résolution n° 071-03-2010
Achat d'un défibrillateur pour le service des incendies

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du SSI à faire l'achat d'un défibrillateur externe automatisé de marque Philips, modèle FRX, au coût de 2 482,00\$ plus les taxes applicables auprès de la compagnie Paramédecine.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

TRANSPORT

Rapport frais Télébec – chemin du Cerf

Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal relativement aux frais de Télébec concernant le déplacement de 3 poteaux sur le chemin du Cerf.

Résolution n° 072-03-2010
Télébec – frais de construction et formule d'engagement – CD 09-064 déplacement de 3 poteaux sur le chemin du Cerf

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal, monsieur Maurice Marier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, la formule d'engagement pour le déplacement de 3 poteaux sur le chemin du Cerf et la municipalité de Lac-du-Cerf s'engage à acquitter sa part des frais encourus pour procéder à ces dits travaux, soit 5 589,92 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 073-03-2010

Hydro-Québec – Sommaire des coûts préliminaires de la contribution aérien – déplacement de 5 poteaux sur le chemin du Cerf

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal, monsieur Maurice Marier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf le sommaire des coûts préliminaires de la contribution aérien d'Hydro-Québec pour le déplacement de 5 poteaux sur le chemin du Cerf, et ce, en conformité avec la méthode E23-18, aucuns frais exigés à la municipalité.

ADOPTÉE

Rapport de la rencontre du comité de voirie 16 février 2010

Dépôt du rapport de la rencontre du comité de voirie tenue le 16 février 2010.

Recommandations de l'inspecteur en bâtiment et environnement – dossier Hamilton Tappin

Dépôt des recommandations de l'inspecteur en bâtiment et environnement concernant le dossier de monsieur Hamilton Tappin (70, chemin des Pins).

Résolution n° 074-03-2010

Mise en demeure de madame Geneviève Gaudreau-Tappin et monsieur Hamilton Tappin

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a reçu une mise en demeure de madame Geneviève Gaudreau-Tappin et monsieur Hamilton Tappin;

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité de transmettre ce dossier à notre avocat, monsieur Roger Rancourt, afin qu'il réponde à M^e Dany Chamard et qu'il lui soumette les intentions de la municipalité de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 075-03-2010

Demande de soumissions pour l'achat de chlorure de calcium

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité que l'inspecteur municipal demande des prix pour l'achat de 20 ballots de 1000 kg de calcium, prix FAB Lac-du-Cerf, auprès de fournisseurs de chlorure de calcium.

ADOPTÉE

Résolution n° 076-03-2010

Lettre de démission de monsieur Jacques Valiquette, chauffeur opérateur

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la lettre de démission de monsieur Jacques Valiquette au poste de chauffeur opérateur saisonnier et de lui faire parvenir une lettre de remerciements pour ses loyaux services.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

Informations du représentant à la RIDL

Monsieur Raymond Brazeau donne des informations concernant le remboursement du centre de tris – projet des boues septiques et compostage – déchets de table et compostage – biogaz – Panfibre et les cendres chaudes.

Information concernant le centre de tri Tri-Centris

À compter du 1^{er} mai 2010, le taux d'adhésion pour devenir membre de Tri-Centris passera de 1,20 \$ à 6,23 \$ par personne.

Monsieur Raymond Brazeau dit prendre des informations à ce sujet lors de leur prochaine réunion.

URBANISME

Résolution n° 077-03-2010

Lettre de démission de monsieur Christian Massé au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt la lettre de démission de monsieur Christian Massé au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement et de lui faire parvenir une lettre de remerciements pour ses loyaux services. Toutefois, le conseil municipal refuse son offre de services d'une journée par semaine, le temps que nous nous trouvions une personne remplaçante puisque des démarches sont déjà entreprises avec une autre municipalité.

ADOPTÉE

Offre d'emploi – Inspecteur en bâtiment et environnement

Sujet reporté.

Résolution n° 078-03-2010

Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle – Modifications aux règlements d'urbanisme

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité de mandater le service d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle à procéder à des modifications aux règlements suivants :

Règlement 196-2000 relatif à divers permis et certificats

- De modifier la définition de Cour avant et croquis à l'article 2.5 qui pourrait spécifier que la cour avant est déterminée par le positionnement de la façade du bâtiment principal sur une profondeur de sept mètres (7 m), et ce, afin de régulariser des problématiques que nous avons dans les zones urbaines 1, 2 et 3.

Règlement 197-2000 relatif aux conditions d'émission des permis de construction

- Modifier aux dispositions de l'article 3.2.3 le terme «**144-93**» en le remplaçant «274-2010».
- Modifier aux dispositions de l'article 3.3 b) le terme «**144-93** » en le remplaçant par «274-2010 ».

Règlement 199-2000 relatif au lotissement

- Modifier aux dispositions de l'article 4.9 le terme «**144-93**» du deuxième alinéa en le remplaçant par «274-2010».

ADOPTÉE

LOISIRS

Résolution n° 079-03-2010

Engagement de crédit de 400 \$ pour l'engagement de la firme Adaptarégion inc. pour la présentation de demandes de subventions pour l'aménagement du parc de la Biche

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 400 \$ pour l'engagement de la firme Adaptarégion inc. pour la présentation de demandes de subventions pour l'aménagement du parc de la Biche.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 080-03-2010

Résolution mentionnant les montants disponibles pour le développement de nos parcs municipaux

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'aviser Adaptarégion inc. que les montants disponibles pour le développement de nos parcs municipaux sont de 10 000\$.

ADOPTÉE

Club des Loisirs de Lac-du-Cerf – Bilan et état des revenus et dépenses au 31 décembre 2009

Dépôt du bilan et des états de revenus et dépenses du Club des Loisirs de Lac-du-Cerf en date du 31 décembre 2009.

Résolution n° 081-03-2010

Emploi-Québec – Demande de subventions salariales

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Lac-du-Cerf présente une demande de subventions salariales à Emploi-Québec pour l'engagement de 2 préposés à l'entretien et à la surveillance du camping Le Petit Égaré et d'autoriser la mairesse et la secrétaire-trésorière et directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-du-Cerf tous les documents inhérents à la présente demande.

ADOPTÉE

Résolution n° 082-03-2010

Cours pour le transport d'un passager sur VTT – demande l'utilisation du terrain au bout de la patinoire

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jacques Caron à utiliser une partie du terrain au Centre communautaire, au bout de la patinoire, pour un cours pour le transport d'un passager sur VTT à une place.

ADOPTÉE

CULTURE

Résolution n° 083-03-2010

Achat de systèmes informatiques pour la bibliothèque municipale

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'engager un crédit de 1 000 \$ pour l'achat de 3 systèmes informatiques pour la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Résolution n° 084-03-2010

Carrefour Bois-Chantants – Subvention au Festival classique des Hautes-Laurentides

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de verser une subvention de 5 000 \$ à Carrefour Bois-Chantants pour la présentation de concerts au Lac-du-Cerf dans le cadre du Festival classique des Hautes Laurentides saison 2010.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 8 mars 2010

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

LACS ET ENVIRONNEMENT

Résolution n° 085-03-2010

Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement – programme d'aide financière aux projets à caractère environnemental

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité qu'un programme d'aide financière aux projets à caractère environnemental soit présenté à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement pour l'achat de bouées pour nos plans d'eau et la sensibilisation des plaisanciers à la protection de nos berges.

Les Associations de protection du Petit et Grand Lac-du-Cerf ainsi que du Lac-Lefebvre seront consultées à ce sujet.

ADOPTÉE

COBALI – Campagne de distribution d'arbres 2010

Encore une fois cette année, et ce, pour une 4^e année consécutive, une importante distribution d'arbres s'organise sur le territoire du bassin versant de la rivière du Lièvre et sur le bassin versant de la rivière Blanche (celle située dans la MRC Papineau). Cette campagne s'inscrit dans le cadre du plan d'intervention pour la lutte aux algues bleu-vert (cyanobactéries) mis sur pied par le gouvernement du Québec. La distribution des arbres s'effectue via les organismes de bassin versant (OBV) et le COBALI est responsable de coordonner la réalisation de cette distribution sur le territoire de la Lièvre et de la Blanche.

Heureux du fonctionnement de l'an dernier et de la collaboration que le COBALI a eu avec les municipalités du territoire, nous avons pris la décision de répéter la même formule cette année. Les arbres fournis **gratuitement** sont offerts par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). Le COBALI agit comme intermédiaire et doit s'ajuster aux quantités que le MRNF rendra disponibles pour notre territoire.

Le Conseil recommande de commander les mêmes quantités que l'an dernier et d'en aviser Messieurs Pierre Raïche¹ et Robert Nault².

Résolution n° 086-03-2010

Mandat aux représentants de la Table locale de concertation quant aux interventions forestières sur les terres publiques situées sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité de mandater les représentants de la Table locale de concertation quant aux interventions forestières sur les terres publiques situées sur le territoire de la municipalité de Lac-du-Cerf pour négocier une entente avec M.C. Forêt inc. concernant le plan quinquennal (2010-2013) sur la base de notre entente actuelle (2008-2013) et que soit demandé à M.C. Forêt inc. une nouvelle carte éliminant au moins les secteurs déjà récoltés depuis moins de vingt (20) ans et ceux visés par nos ententes précédentes.

ADOPTÉE

¹ l'Association de protection du Petit et Grand Lac du Cerf

² l'Association de protection du lac Baptiste-Lefebvre et du lac Long

Modifier par la résolution n° 096-04-2010

AVIS DE MOTION

Résolution n° 087-03-2010

Avis de motion – Projet de règlement 275-2010 modifiant le règlement 273-2010 déterminant les taux, le délai et les modalités de paiements des taxes foncières, compensations pour le service d'enlèvement et de transport des matières résiduelles, des tarifications pour le financement des services la Sûreté du Québec et le financement de la quote-part de la MRC d'Antoine-Labelle en trois (3) versements pour l'exercice 2010

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Raymond Brazeau afin que soit adopté à une séance ultérieure un règlement numéro 275-2010 modifiant le règlement 273-2010 déterminant les taux, le délai et les modalités de paiements des taxes foncières, compensations pour le service d'enlèvement et de transport des matières résiduelles, des tarifications pour le financement des services la Sûreté du Québec et le financement de la quote-part de la MRC d'Antoine-Labelle en trois (3) versements pour l'exercice 2010.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent. Elle commence à 19 h 55 et se termine à 19 h 59.

Résolution n° 088-03-2010

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 20 h 00.

ADOPTÉE

Pauline Ouimet
maïresse

Jacinthe Valiquette,
secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Pauline Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec..

Pauline Ouimet
maïresse